

## Service Civique Formation Civique et Citoyenne (FCC) des volontaires de l'Oise Catalogue 2024

Dans le cadre d'un contrat de service civique, conformément à l'article L.120-14 du Code du service national, les volontaires ont l'obligation de participer à **3 jours de « Formation Civique et Citoyenne »** :

**2 jours (14h)**

### FCC théorique

**Sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté**

→ Page 3 du catalogue : calendrier avec dates, lieux et thématiques des formations programmées dans l'Oise par les organismes de formation habilités par le SDJES de l'Oise.

→ Page 4 du catalogue : retrouvez les modalités d'inscription et les coordonnées de chaque organisme de formation.

**1 jour (7h)**

### FCC pratique

**Formation aux premiers secours (PSC1)**

→ Page 5 du catalogue : liste et coordonnées des structures agréées pour la formation aux premiers secours et des structures agréées de sécurité civile situées dans l'Oise.

Retrouvez sur cette même page les modalités d'inscription et les secteurs des lieux de formation pour chaque structure.

Chacune des sessions donne lieu à la délivrance d'une **attestation de formation** que le volontaire doit transmettre au responsable de sa structure d'accueil. Le responsable de la structure d'accueil en conserve un exemplaire, atteste de la participation du volontaire à chaque formation sur la plateforme ELISA et est en mesure de présenter ces attestations à la demande du SDJES.

Si le volontaire a déjà obtenu le certificat PSC1 depuis moins de 3 ans, il n'est pas obligé de le repasser et peut donc être dispensé d'effectuer le module pratique. Il pourra néanmoins, s'il le souhaite, y participer à des fins de remise à niveau – ce qui est fortement recommandé. La structure d'accueil effectue alors une copie du dernier certificat en date obtenu par le volontaire afin d'être en mesure de le présenter à la demande du SDJES.

La réalisation complète de ces deux sessions de formation est nécessaire pour obtenir l'**attestation de fin de mission** de Service Civique délivrée par l'État.

Les inscriptions aux deux sessions de formation sont effectuées après concertation entre le tuteur et le volontaire au sein de la structure d'accueil, directement auprès des organismes de formation choisis, selon les modalités définies par ces derniers.

Ces 3 jours de formations doivent être suivis de préférence **durant les 3 premiers mois du contrat** d'engagement, et dans tous les cas avant son terme.

Les horaires de la formation sont à **comptabiliser dans le volume horaire du contrat d'engagement**.

Si certains volontaires sont mobilisés habituellement sur des horaires « décalés » (soirées, week-ends...), permettant le cumul avec une autre activité (études, formation, emploi...), la participation à la formation civique et citoyenne est une obligation liée au statut de Service Civique. Les volontaires doivent organiser par avance leur participation.

**Les volontaires ne supportent aucun frais lié à la formation.** Conformément à l'arrêté du 21 juin 2017, **les structures d'accueil agréées perçoivent une aide de l'Etat** versée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) : 100 € pour le volet théorique, 60 € pour le volet pratique, **couvrant intégralement ou quasi-intégralement le prix des formations.** Les frais de déplacements et de repas des volontaires à l'occasion de ces formations restent à la charge de la structure d'accueil.

## FCC théorique

### Objectifs principaux

- Présentation des valeurs de la République ;
- Informations sur les droits, les devoirs, les avantages liés au statut de volontaire et sur d'autres formes possibles d'engagement ;
- Partage d'expérience avec d'autres volontaires.

### Organismes de formation

La FCC théorique des volontaires de l'Oise doit exclusivement être réalisée auprès d'un organisme de formation habilité par un des services départementaux des Hauts-de-France. Ces organismes de formation sont soit des associations loi 1901 agréées au titre du Service Civique, soit des partenaires du programme.

### Lieux de formation

La FCC théorique peut être réalisée dans l'Oise ou tout autre département de la région Hauts-de-France :

- Les **organismes de formation de l'Oise**, habilités par le SDJES de l'Oise, sont référencés dans ce catalogue (dates, lieux, et thèmes proposés en [page 3](#), coordonnées et modalités d'inscription en [page 4](#)) ;
- Les **organismes de formation des Hauts-de-France** habilités par les SDJES des autres départements Hauts-de-France, sont référencés dans un catalogue FCC propre à chaque département (dates, lieux, et thèmes proposés, coordonnées et modalités d'inscription à retrouver sur le [site de l'Académie de Lille](#)).

### Coût de la formation pour le volontaire

**Gratuit. Les volontaires ne supportent aucun frais lié à la formation.**

Les frais de déplacements et de repas à l'occasion de ces formations sont à la charge de la structure d'accueil.

### Coût de la formation pour la structure d'accueil du volontaire

**Coût de la formation intégralement pris en charge par l'Etat. Reste à charge pour la structure d'accueil : 0€ (hors repas et frais de déplacements du volontaire)**

Le coût de la FCC théorique est de 100 €.

La structure d'accueil perçoit de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) la somme de 100 € durant le premier trimestre du contrat du volontaire pour financer le coût de la FCC théorique.

La facture de la formation est réglée par la structure d'accueil à l'organisme de formation.

En cas d'absence du volontaire (partielle ou totale) non justifiée par la production d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen...) auprès de l'organisme de formation, le coût de la formation reste facturé à la structure d'accueil.

**Au terme de la formation du volontaire, et au maximum dans un délai de 2 mois suivant la date de fin de contrat du volontaire, la structure d'accueil doit attester de sa participation sur la plateforme ELISA.**

En cas de non-participation du volontaire à la formation, ou d'oubli d'attestation de participation sur ELISA dans les délais, l'organise reçoit un **avis de recouvrement** de l'ASP de l'aide versée et réputée non utilisée.

### Attestation de formation

**Attestation de "Formation Civique et Citoyenne"** remise au volontaire à la suite de la formation théorique par l'organisme habilité choisi. La structure d'accueil doit en conserver en exemplaire.

## FCC pratique

- Obtention du certificat de compétences de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) exigé pour s'inscrire à certains concours de la fonction publique ou exercer certaines professions ;
- Être capable de réaliser les gestes de premiers secours ;
- S'ouvrir la voie à un parcours plus avancé en secourisme.

La FCC pratique doit s'effectuer auprès de tout organisme de formation habilité à dispenser le PSC1 : structures agréées pour la formation aux premiers secours ou agréées de sécurité civile.

La FCC pratique peut être réalisée partout en France.

- Les organismes de formation situés dans l'Oise sont référencés en [page 5](#) de ce catalogue.
- Les organismes de formation situés sur tout le territoire français sont référencés sur le [site du ministère de l'intérieur](#).

**Il est possible pour la structure d'accueil d'organiser la formation sur le lieu de mission.** Certains organismes de formation se déplacent sur le lieu souhaité : un quota minimum ou maximum de participant est requis selon les structures.

**Coût de la formation pris en charge en tout ou partie par l'Etat. Reste à charge pour la structure d'accueil : 0€ (dépassement possible selon le coût de la formation choisie) (hors repas et frais de déplacements du volontaire)**

Le coût de la FCC pratique est approximativement de 60€ (prix légèrement variable selon l'organisme de formation choisi)

La facture de la formation est réglée par la structure d'accueil à l'organisme de formation. La structure d'accueil avance les frais de la formation.

La structure d'accueil est remboursée à hauteur de 60 € par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) par volontaire effectivement formé.

Au terme de la formation du volontaire, et au maximum dans un délai de 2 mois suivant la date de fin de contrat du volontaire, **la structure d'accueil doit attester de sa participation sur la plateforme ELISA pour obtenir le remboursement** forfaitaire de 60 € (quel que soit le prix réel de la formation).

**"Certificat de Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1)** remis au volontaire à la suite de la formation pratique par l'organisme habilité choisi. La structure d'accueil doit en conserver un exemplaire.

## Calendrier de la FCC théorique

Organisme de la formation	Intitulé de la thématique	Date Jour 1	Date Jour 2	Lieu
Union Sportive de Pont-Sainte-Maxence	Le sport au service des valeurs de la République	04/01/2024	05/01/2024	Pont-Sainte-Maxence
		08/02/2024	09/02/2024	Pont-Sainte-Maxence
		07/03/2024	08/03/2024	Pont-Sainte-Maxence
		25/04/2024	26/04/2024	Pont-Sainte-Maxence
		02/05/2024	03/05/2024	Pont-Sainte-Maxence
		02/07/2024	03/07/2024	Pont-Sainte-Maxence
La ligue de l'enseignement de l'Oise	Non-violence et harcèlement : comment mieux vivre ensemble	18/01/2024	19/01/2024	Beauvais
	Lutte contre les discriminations et égalité Femme/Homme	21/03/2024	22/03/2024	Beauvais
	Non-violence et harcèlement : comment mieux vivre ensemble	20/06/2024	21/06/2024	Beauvais
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	Les inégalités Femme/Homme	09/01/2024	10/01/2024	Compiègne
		06/02/2024	07/02/2024	Compiègne
		05/03/2024	06/03/2024	Compiègne
		14/05/2024	15/05/2024	Compiègne
		11/06/2024	12/06/2024	Compiègne
Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur (CSR)	Culture numérique	25/01/2024	26/01/2024	Froissy
	Harcèlement et discriminations	21/03/2024	22/03/2024	Froissy
	Culture numérique	30/05/2024	31/05/2024	Froissy
	Harcèlement et discriminations	27/06/2024	28/06/2024	Froissy
Carnaval des possibles de l'Oise (CDPO)	Genre et égalité Femme/Homme	22/06/2024	23/06/2024	Clermont ou Breuil le vert
	Devenir ambassadeur pour le climat, l'environnement et la justice sociale	29/06/2024	30/06/2024	Clermont ou Breuil le vert
Association Nogentaise de l'Audiovisuel (ANA)	Médias, information et esprit critique	18/03/2024	19/03/2024	Beauvais
		15/04/2024	16/04/2024	Compiègne
		13/05/2024	14/05/2024	Beauvais
		10/06/2024	11/06/2024	Nogent-sur-Oise
		01/07/2024	02/07/2024	Nogent-sur-Oise
Concordia	Interculturalité	22/02/2024	23/02/2024	Noyon ou Montataire
		25/04/2024	26/04/2024	Noyon ou Montataire
		15/05/2024	16/05/2024	Montataire

Un thème principal est proposé par formation afin que les volontaires puissent s'inscrire en fonction de leurs intérêts. Les thématiques des formations sont conformes au référentiel des thèmes tel que défini par l'Agence du Service Civique.

Coordonnées des organismes et modalités d'inscription aux formations théoriques en page suivante (page 4)

## Coordonnées et modalités d'inscription à la FCC théorique

Organisme de formation	Thématique(s) proposée(s)	Coordonnées de contact	Inscription
<b>Association Nogentaise de l'Audiovisuel (ANA)</b> <a href="http://www.nogent.tv">www.nogent.tv</a>	Médias, information et esprit critique	Contact : Madame Pauline AUFFRET Mail : paulineauffret.ana@gmail.com Tél : 07.65.25.23.89	<a href="#">Accéder au formulaire</a>
<b>Carnaval des possibles de l'Oise (CDPO)</b> <a href="http://www.carnavaldespossibles.com">www.carnavaldespossibles.com</a>	- Genre et égalité femmes-hommes : « le sexisme c'est pas mon genre » - Devenir ambassadeur pour le climat, l'environnement et la justice sociale	Contact : M. Thierry PATINET Mail : contact@carnavaldespossibles.com Tél : 06.32.95.11.71	Par mail
<b>Concordia Picardie - Nord-Pas-de-Calais</b> <a href="http://www.concordia.fr">www.concordia.fr</a>	Interculturalité	Contact : Mme Marie DOARÉ Mail : cav.hauts-de-france@concordia.fr Tél : 06.71.32.24.06	<a href="#">Accéder au formulaire</a>
<b>Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur (CSR)</b> <a href="http://www.csr-froissy-crevecoeur.fr">www.csr-froissy-crevecoeur.fr</a>	- Culture numérique - Harcèlement et discrimination	Contact : Monsieur Toma VULLIEZ Mail : csr.formation.vulliez@gmail.com Tél : 03.44.80.81.58	Par mail
<b>La ligue de l'enseignement de l'Oise</b> <a href="http://www.ligue60.fr">www.ligue60.fr</a>	- Transition écologique et alimentation écoresponsable - Non-violence et harcèlement : comment mieux vivre ensemble	Contact : Mme Adeline TAVERNIER Mail : adeline.tavernier@laligue60.fr Tél : 03.44.48.16.81	<a href="#">Accéder au formulaire</a>
<b>Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)</b> <a href="http://www.mrjc.org">www.mrjc.org</a>	Les inégalités Femme / Homme	Contact : Mme Camille LOUVET Mail : oise@mrjc.org Tél : 07.56.01.55.06	<a href="#">Accéder au formulaire</a>
<b>US Pont-Sainte-Maxence</b> <a href="http://www.uspontfootball.fr">www.uspontfootball.fr</a>	Le sport au service des valeurs de la République	Contact : M. Romain PIGEON Mail : romain.pigeon.us-pont@outlook.fr Tél : 03.44.70.20.57	<a href="#">Accéder au formulaire</a>

## Coordonnées des structures de l'Oise agréées pour la formation aux premiers secours ou agréées de sécurité civile pour inscription à la FCC pratique

Organisme de formation	Secteur(s)	Coordonnées de contact	Inscription
<b>ADEDS60</b> Association Départementale d'Enseignement et de Développement du Secourisme de l'Oise <a href="http://www.adeds60.com">www.adeds60.com</a> Facebook : Adeds 60	Secteur : Beauvais <b>Déplacement possible sur le lieu de votre choix</b> dans tout le département de l'Oise <i>Conditions : 5 participants min. / 10 participants max.</i>	Contact : M. DESURMONT Nicolas Mail : <a href="mailto:secrtaire@adeds60.com">secrtaire@adeds60.com</a> Tél : 06.13.43.42.35	<a href="#">Accéder au formulaire</a>  ou par mail
<b>ADPC60</b> Association Départementale de la Protection Civile de l'Oise <a href="http://www.protection-civile.org">www.protection-civile.org</a> Facebook : Protection Civile de l'Oise	Secteur : Beauvais	Contact : M. RINUIT Franck Mail : <a href="mailto:oise@protection-civile.org">oise@protection-civile.org</a> Mail : <a href="mailto:formation@protection-civile.oise.fr">formation@protection-civile.oise.fr</a> Mail : <a href="mailto:secretariat@protection-civile-oise.fr">secretariat@protection-civile-oise.fr</a> Tél : 06.86.01.54.96 Tél : 03.44.78.25.98	Par mail
<b>CRF</b> Croix-Rouge Française, délégation territoriale de l'Oise <a href="http://www.croix-rouge.fr">www.croix-rouge.fr</a>	Secteurs : Beauvais, Noyon, Compiègne, Mouy, Senlis, Nanteuil-le-Haudouin	Contact : M. CHEVENOT Louis Mail : <a href="mailto:dt60@croix-rouge.fr">dt60@croix-rouge.fr</a> Tél : 03.44.48.89.27	<a href="#">Accéder au formulaire</a>  ou par mail
<b>FFSS60 – Sauveteurs de l'Oise</b> Comité Départemental de l'Oise de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme Facebook : Sauveteurs de l'Oise - FFSS60	Secteurs : Creil, Compiègne, Attichy ou Longueuil-Annel	Contact : M. DUVAL Stevens Mail : <a href="mailto:contact@sauveteursdeloise.fr">contact@sauveteursdeloise.fr</a> Tél : 06.13.87.90.27 Tél : 03.44.40.48.55	Par mail
<b>FORME - Association Forme</b> <a href="http://www.associationforme-bpjeps-oise.fr">www.associationforme-bpjeps-oise.fr</a>	<b>Déplacement possible dans les villes suivantes au choix</b> : Beauvais, Compiègne, Estrées-St-Denis, Choisy-au-Bac <i>Conditions : 8 participants min. / 10 participants maxi.</i>	Mail (Secrétariat) : <a href="mailto:forme.secourisme@gmail.com">forme.secourisme@gmail.com</a> Contact : M. LEVARLET Julien Mail (Formateur) : <a href="mailto:forme.julien.levarlet@gmail.com">forme.julien.levarlet@gmail.com</a> Tél : 06.18.91.80.24 Tél : 09.51.73.75.55	- <a href="#">Télécharger le formulaire</a> sur le site - Compléter le formulaire - Adresser le formulaire par mail au secrétariat + mettre en copie le formateur - Joindre une photocopie de votre pièce d'identité
<b>IPS</b> Institut des Premiers Secours <a href="http://www.secoures60.fr">www.secoures60.fr</a>	<b>Déplacement possible sur le lieu de votre choix</b> dans tout le département de l'Oise <i>Conditions : 3 participants min./ 10 participants max. par formateur (possibilité de formateur supplémentaire)</i> Inscription rapide possible : 1 session garantie chaque semaine et 1 session supplémentaire garantie tous les derniers samedis du mois	Contact : M. HARDY Ludovic Mail : <a href="mailto:contact@institut-secours.fr">contact@institut-secours.fr</a> Tél : 06.21.73.61.23	Par mail
<b>UDIOM60</b> Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte France de l'Oise Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte <a href="http://www.ordredemaltefrance.org">www.ordredemaltefrance.org</a>	Secteur : Beauvais	Contact : Mme MYSZOR Ludivine Mail : <a href="mailto:udiom60@ordredemaltefrance.org">udiom60@ordredemaltefrance.org</a> Tél : 06.33.08.36.93	Par mail
<b>SFCB60</b> Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Oise <a href="http://www.croixblanche.org">www.croixblanche.org</a>	Secteurs : Compiègne, Clermont	Contact : Monsieur Patrick GUEGUEN Mail : <a href="mailto:info@croixblanche60.fr">info@croixblanche60.fr</a> Tél : 09.72.35.35.22	Par mail
<b>UDSPO</b> Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Oise Facebook : UDSP Oise	Secteur : Compiègne <b>Déplacement possible sur le lieu de votre choix</b> dans tout le département de l'Oise <i>Conditions : 6 participants min. recommandé / 10 participants max.</i>	Contact : M. Franck SELLIER Mail : <a href="mailto:udps60@orange.fr">udps60@orange.fr</a> Tél : 06.30.46.33.48 Tél : 03.44.37.12.08	Par mail
<b>UGSEL60</b> Comité Départemental de l'Oise de la Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a>	Secteur : Froissy	Contact : M. CHRÉTIEN Benoit Mail : <a href="mailto:ugsel.60@sfr.fr">ugsel.60@sfr.fr</a> Mail : <a href="mailto:chretienben@hotmail.fr">chretienben@hotmail.fr</a> Tél : 06.08.92.50.49 Tél : 06.83.54.24.85	Accéder au formulaire sur le site dans l'onglet « Se former » puis « Catalogue de formation » ou par mail